

RESPONSABLES DE LA SECURITE SUR LE STAND

DUCASSE Gérard (Arbitre Régional, Président du Club)

ROMMELAERE Jean-Paul (Arbitre régional, Président Départemental)

BERGES Max (Arbitre Départemental, Vice-Président du Club)

FLOSS Marc (Arbitre départemental)

NAVARRE Jean (Arbitre départemental)

PLAUZET Jean-Claude (Arbitre départemental)

Les responsables désignés ci-dessus ont toute latitude pour corriger les fautes éventuelles des tireurs au pas de tir. Ils sont habilités à faire les remarques qu'ils jugent indispensables pour assurer la sécurité des pas de tir, au besoin interrompre une séance et en dernière extrémité, interdire à un tireur de poursuivre son entraînement.

Ce dernier cas fera l'objet d'un rapport au Président qui jugera de l'opportunité de réunir le conseil de discipline.